

2 septembre -31 : Bataille navale d'Actium

Lors de la guerre civile succédant à la mort de Jules César, Octave attaque son rival Marc Antoine alors qu'il est retranché avec Cléopâtre dans le golfe ambracique. La bataille navale est incertaine jusqu'à ce que le couple le plus célèbre de l'Antiquité prenne la fuite causant la débandade dans la flotte égypto-romaine. Les troupes de Marc Antoine se rallient rapidement à Octave (futur empereur Auguste) et lui permettent ainsi de mettre un terme à la guerre civile qui dure depuis au moins 12 ans et d'instaurer le Principat puis l'Empire. Marc Antoine et Cléopâtre se suicident un an après leur fuite.

Au matin du 2 septembre 31 av. J.-C., après plusieurs jours de tempête, Antoine profite d'une accalmie et tente une sortie en ordre de bataille. Octavien l'attend déjà, à environ 1 500 mètres de là.

Antoine dirige son aile droite avec Lucius Gellius Publicola, là où le choc décisif devait avoir lieu. Au centre, il dispose Marcus Octavius et Marcus Insteius ; à gauche, Caius Sosius.

Octavien confie le commandement de sa flotte à Agrippa, qui commande sa gauche, en face d'Antoine. Lui-même se dispose à la droite, avec Marcus Lurius, tandis que le centre est tenu par Lucius Arruntius. Les navires les plus gros sont disposés aux ailes.

Pendant plusieurs heures, chaque camp s'observe sans rien faire. A midi, la flotte d'Antoine se met en mouvement. Plusieurs navires tentent d'encercler le vaisseau amiral d'Antoine, tandis qu'Agrippa dégarnit sa deuxième ligne et effectue ainsi une manœuvre d'enroulement sur sa

gauche, forçant Publicola à étendre sa ligne et à prendre le large, se retrouvant coupé du centre de l'action. Octave procède symétriquement, en enroulant l'aile gauche de son adversaire. Le centre de la mêlée se retrouve dégarni, laissant à Cléopâtre la possibilité de s'engouffrer pour s'enfuir vers Leucade, ce qu'elle fait vers trois heures de l'après-midi. Antoine se dégage alors de la mêlée et la suit, embarqué non plus sur son navire amiral, mais sur une quinquèrème.

Cette bataille est relatée dans la bande dessinée de Jean-Yves Delitte et Filippo Cenni, parue aux **Éditions Glénat**, dans la collection « *Les grandes batailles navales* » (photo d'en-tête tirée de la couverture de la BD).

2 septembre 1807 : John James Gambier commence à bombarder Copenhague, lors des guerres anglaises.

Le gouvernement anglais avait décidé de bombarder la flotte danoise de peur qu'elle ne tombe aux mains de l'Empire français. L'assaut a donc commencé le 16 août 1807. Très vite la capitale danoise s'est retrouvée encerclée par les Britanniques. Le 2 septembre, à la suite d'un ultimatum rejeté par les Danois, l'amiral Gambier a donné l'ordre de bombarder Copenhague jusqu'au 5 septembre, date de la fin du conflit. La flotte anglaise a ainsi remporté une précieuse et décisive victoire au bout de quatre jours de bombardements.

Après un bombardement que l'opinion publique européenne jugera scandaleux et contraire aux lois de la guerre, les pays scandinaves feront front au Royaume-Uni et rejoindront la France dans sa politique continentale.



2 septembre 1819 : naufrage du navire de ligne espagnol *San Telmo*, au large de l'île Livingston.

Il s'agit de la première, et de la plus grave, catastrophe humaine recensée à ce jour en Antarctique (644 ou 650 morts).



NAVIO SAN TELMO
*de 74 cañones, facheando el velacho
para fondear la segunda ancla.*

2 septembre 1940 : signature du *Destroyers for Bases Agreement*, entre les États-Unis et le Royaume-Uni.

Alors que la bataille d'Angleterre s'intensifie, le Secrétaire d'État américain Cordell Hull signe un accord pour le transfert des navires de guerre à la Royal Navy qui commence dès le lendemain. En échange, les États-Unis se voient accorder des terrains dans diverses possessions britanniques pour l'établissement de bases navales ou aériennes, sous forme de baux pour une durée de 99 ans avec loyer gratuit. Il s'agit de terrains se trouvant :

- à Terre-Neuve (qui fait aujourd'hui partie de la province canadienne de Terre-Neuve-et-Labrador) ;
- sur la côte est des Bahamas ;
- sur la côte sud de la Jamaïque ;
- sur la côte ouest de Sainte-Lucie ;
- sur la côte ouest de Trinidad (golfe de Paria) ;
- à Antigua ;
- en Guyane britannique (aujourd'hui Guyana) à 50 miles de Georgetown.

L'accord permet aussi aux forces américaines de créer des bases navales et aériennes :

- dans le Great Sound et le Castle Harbour aux Bermudes ;
- sur les côtes sud et est de Terre-Neuve.